



Comptage des week-end de DVH

Par **Pipouts**, le **04/05/2019** à **22:17**

2019-05-04 21:49:52
Bonjour,
Mon conjoint a un droit de visite et d'hébergement classique pour ses 2 enfants, à savoir 1er, 3e et 5e week-end + la moitié des vacances.
Le jugement précise que le week end commence le vendredi, après l'école.
Comment alors doit-on compter les week-ends ? Notamment lorsque le 31 du mois est un vendredi, cela compte-t-il comme 5e ou 1er du mois suivant !
Cette question fait litige avec la maman...une réponse avisée serait plus que bienvenue ! Merci d'avance